

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le rapport d'activité et comptes 2021 de la Fondetec.

Rapport de M^{me} Laurence Corpataux.

Cet objet a été renvoyé à la commission des finances le 6 septembre 2022. La commission l'a étudié lors de la séance du 22 novembre 2022, sous la présidence de M. Daniel Sormanni. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Jade Pérez, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Séance du 22 novembre 2022

Les comptes 2021 de la Fondetec ont été présentés par M^{me} Catherine Thobellem, présidente, et M. Damien Gumy, vice-président de la Fondetec, lors de leur audition du 23 août 2022 qui concernait les comptes 2020. Durant cette audition, la commission des finances a reçu toutes les réponses à ses questions liées aux comptes 2020 et 2021 ainsi qu'aux activités de cette entité. Par là même, la commission des finances n'a pas de questions complémentaires et a décidé de ne pas réauditionner la Fondetec.

Note de la rapporteuse: toutes les informations sont accessibles dans le rapport D-32.12 A.

Vote

Le rapport d'activité D-32.13 et le projet de délibération PRD-319 ont été approuvés à l'unanimité des votants.

PROJET DE DÉLIBÉRATION PRD-319

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition de la commission des finances et conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi qu'à l'article 11, alinéa 3 des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (PA 457.01),

décide:

Article unique. – Le rapport annuel 2021, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2021, le tableau de financement ainsi que le rapport de l'organe de révision du 16 mai 2022 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondotec) sont approuvés.